

Survol du cours

Le cours *Sciences 10* vise principalement à permettre à l'élève de développer des compétences théoriques et pratiques en lien avec les quatre domaines à l'étude : la biologie, la chimie, la physique et les sciences de la terre. Pour ce faire, la démarche scientifique et la pensée critique seront au cœur du présent cours. Des outils et des stratégies seront également présentés à l'élève afin qu'il/elle/iel puisse faire preuve de curiosité scientifique, réaliser des observations significatives dans son environnement, tant à petite qu'à grande échelle, appliquer de nouvelles connaissances dans diverses situations, ainsi que les communiquer de façon claire et précise.

Le cours sera organisé en 4 modules :

1. La physique : l'énergie (20% de la note finale du cours)

- Les types d'énergie : cinétique, potentielle, mécanique et nucléaire
- La loi de la conservation de l'énergie
- Les transformations d'énergie et leurs répercussions

2. La biologie : l'ADN (25% de la note finale du cours)

- La structure et la fonction de l'ADN
- Les principes de l'hérédité
- Les mécanismes assurant la diversité chez les êtres vivants
- Les applications de la génétique et les considérations éthiques

3. La chimie : les processus chimiques (25% de la note finale du cours)

- Le réarrangement des atomes au cours des réactions chimiques
- Les réactions acide-base
- La loi de la conservation de la masse
- Les transferts d'énergie lors des réactions chimiques
- Les applications pratiques et les répercussions des processus chimiques
- L'énergie nucléaire et la radiation

4. Les sciences de la terre : l'Univers (10% de la note finale du cours)

- La formation de l'Univers
- L'évolution des composantes de l'Univers
- Les données astronomiques et les méthodes de collecte des données

Examen final : 20% de la note finale du cours

Les stratégies d'enseignement engloberont le modèle **savoir – faire – comprendre** du nouveau programme d'études de la Colombie-Britannique. Les trois éléments, à savoir le contenu (savoir), les compétences disciplinaires (faire) et les grandes idées (comprendre), seront entrelacés afin de favoriser un apprentissage approfondi.



Vous pouvez accéder au programme d'études en cliquant sur le lien URL suivant :

https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/science/fr_science_10_core_elab.pdf

Évaluations

Afin de compléter avec succès le cours de *Sciences 10* et d'obtenir le crédit associé, l'élève doit obtenir une note finale d'au moins 50%. L'évaluation se fera par l'entremise des six compétences suivantes :

- Poser des questions et faire des prédictions
- Planifier et exécuter
- Traiter et analyser des données et de l'information
- Évaluer
- Appliquer et innover
- Communiquer

L'élève sera évalué par une variété de moyens afin de répondre à différents styles d'apprentissage. Ceux-ci incluent, sans toutefois s'y limiter, les questions ouvertes, les mises en situation et les autoévaluations dans le cahier Canada, les activités et les rapports de laboratoires, les projets ainsi que les évaluations sommatives. Veuillez noter que l'ensemble des **travaux et des évaluations sommatives** réalisés durant le semestre seront comptabilisés et vaudront **80% de la note finale de l'élève**. L'**examen final**, pour sa part, vaudra **20% de la note finale**.

Attentes

Pour ce qui est des attentes en salle de classe, voici quelques points importants pour cette année scolaire :

- Respecter l'enseignante et ses pairs en tout temps
- Arriver à l'heure au cours
- Avoir tout le matériel nécessaire (cartable, feuilles lignées, cahier Canada, crayon, efface, calculatrice scientifique et règle)
- Respecter la politique concernant l'utilisation des téléphones cellulaires et autres appareils électroniques (Annexe 1)
- Respecter la politique concernant la date limite pour la remise des travaux (Annexe 2)
- Faire de son mieux

L'assiduité est très importante dans le cadre du présent cours. Ceci étant dit, si des situations imprévues surviennent, **il est de la responsabilité de l'élève de venir me voir ou d'aller voir un(e) collègue de classe afin de reprendre les notes et les travaux manqués**. Certains documents seront disponibles sur Teams, mais il ne faut pas tenir pour acquis que tout le contenu manqué y sera. **Soyez conscients que les concepts abordés lors d'une absence sont tout de même matière à évaluation.**

Communications

Les devoirs ainsi que les travaux à remettre seront indiqués sur le tableau prévu à cet effet en salle de classe. J'encourage l'élève à utiliser un agenda afin de s'organiser et de respecter les dates limites. Ceci étant dit, si certaines situations surviennent quant à l'assiduité de l'élève ou s'il/elle/iel éprouve des difficultés dans le cours, j'entrerai en contact avec les parents/tuteurs afin de formuler un plan d'action visant à adresser la situation.

Pour toute question ou commentaire, je vous invite à communiquer avec moi. Il me fera plaisir de vous répondre!

Josianne Guay

josianne.guay@yesnet.yk.ca

Annexe 1 – Politique concernant l'utilisation des téléphones cellulaires et autres appareils électroniques

L'utilisation des téléphones cellulaires et des appareils électroniques en salle de classe est une question sur laquelle nous nous sommes penchés en tant qu'équipe-école. Suite à une discussion, nous avons décidé d'intégrer au code de vie une politique concernant l'utilisation des téléphones cellulaires et autres appareils électroniques. Celle-ci vise à permettre aux élèves d'utiliser leur téléphone cellulaire et leur appareil électronique de la façon la plus responsable possible afin de favoriser leur engagement en classe et par le fait même, leur réussite.

Dès le début de l'année scolaire, ce système sera donc en place dans l'école et par conséquent, dans le cours de *Sciences 10*.

1. En entrant en classe, tous les élèves devront mettre leur téléphone cellulaire et/ou leur appareil électronique dans une boîte qui demeurera à l'avant de la classe pour toute la durée du cours (sauf si ceux-ci sont nécessaires comme outil pédagogique et que l'enseignante a donné l'approbation).
2. Les élèves qui préfèrent ne pas mettre leur téléphone ou leur appareil dans la boîte doivent le laisser dans leur casier ou dans leur sac à dos. Toutefois, si je vois qu'un(e) élève utilise son téléphone/appareil dans la classe, les conséquences suivantes s'appliqueront (celles-ci sont cumulatives) :
 - a. 1^{ère} fois : Je ramasserai le téléphone cellulaire et/ou l'appareil électronique pour le reste du cours. L'élève recevra son téléphone/appareil à la cloche.
 - b. 2^e fois : Je ramasserai le téléphone cellulaire et/ou l'appareil électronique pour le reste du cours et j'irai le remettre à la direction, qui le gardera pour le reste de la journée. L'élève recevra son téléphone/appareil à la fin de la journée (15h10).
 - c. 3^e fois : Je ramasserai le téléphone cellulaire et/ou l'appareil électronique pour le reste du cours et j'irai le remettre à la direction, qui le gardera pour le reste de la journée. L'élève recevra son téléphone/appareil à la fin de la journée (15h10). De plus, j'appellerai à la maison afin d'en informer les parents et nous aurons une rencontre après l'école entre l'élève, l'enseignante et le(s) parent(s)/tuteur(s) afin d'adresser la situation.

Veillez noter que pour les élèves qui utilisent leur téléphone/appareil comme calculatrice, il y aura une boîte avec des calculatrices scientifiques à emprunter. De plus, lorsque les élèves auront à faire des recherches, ils pourront toujours les faire à l'ordinateur, d'où l'importance de ne pas laisser son ordinateur scolaire à la maison.

Dans l'éventualité où un élève refuse de se conformer à cette politique faisant partie du code de vie de l'école, il/elle/iel devra avoir une discussion avec la direction de l'école et il faudra convenir d'une solution avant le retour en classe.

Merci de votre collaboration. Elle est grandement appréciée!

Annexe 2 – Politique concernant la date limite pour la remise des travaux

Dans le cas de travaux sommatifs non-remis, l'élève devra se présenter à la prochaine période de rattrapage du mardi midi (12h10 à 12h50) afin de compléter son travail. S'il/elle ne se présente pas le mardi midi et/ou que le travail n'est pas complété, l'élève sera convoqué à la période de rattrapage du jeudi, après l'école, de 15h10 à 16h30. Un courriel sera envoyé aux parents à l'avance afin de les informer de la situation. Le jeudi, à 16h30, le travail de l'élève sera ramassé.

J'atteste avoir lu le présent syllabus du cours *Sciences 10*, la politique concernant l'utilisation des téléphones cellulaires et autres appareils électroniques (Annexe 1) ainsi que la politique concernant la date limite pour la remise des travaux (Annexe 2).

Je m'engage à respecter ce qui est énoncé dans le présent document et je comprends que des mesures devront être mises en place dans l'éventualité où certaines conditions sont enfreintes.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez me faire part de vos suggestions/commentaires en lien avec le présent document, n'hésitez surtout pas à m'écrire (josianne.guay@yesnet.yk.ca). Il me fera plaisir d'en discuter avec vous.

Signature de l'élève

Signature d'un parent/tuteur

Date